MAIRIE DE NIKKI
REPUBLIQUE DU BENIN

BP :02 Nikki
Mail : contact.nikki@mairie.bj
Site : https://www.mairienikki.bj

# I.AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)[1]

**Projet** :

Projet 1.1 : Amélioration de la performance globale de l'administration communale

**Objet :**

Recrutement d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un bloc de 4 boutiques dallées à Nikki centre et d'un magasin dans l'enceinte de la mairie ; de construction de la clôture des bureaux d'arrondissement de Biro, de Ouénou, du portique d'entrée et de la clôture de la façade principale du marché à bétail de Ouenra ; de Construction et équipement d'un module de trois (03) salles de classe, d'un bureau magasin et d'un bloc de latrines à quatre (04) cabines au CEG de Gnonkourokali et Suya; des travaux de reconstruction de la clôture de la résidence du Maire et de la construction et équipement d'un module de trois salles de classes plus 2 lampadaires solaires à Dê- Wonko ; de la construction partielle de la clôture du Centre de santé de Sakabansi et des travaux d'aménagement de piste suya – Sérékali.

**Référence du marché :** PI_DST_112069

**Avis N° 52/……008……/CNK/SE/PRMP/SP-PRMP du ……22……/……08……/…2025**

Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Nikki publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **29 janvier 2025** et actualisé le **29 juillet 2025.**

La Commune de Nikki a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, des fonds FADeC non affecté ; FADeC Agriculture et Fonds Propres, afin de financer le projet 1.1 : Amélioration de la performance globale de l'administration communale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles : recrutement d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un bloc de 4 boutiques dallées à Nikki centre et d'un magasin dans l'enceinte de la mairie ; de construction de la

DEPARTEMENT DU BORGOU
COMMUNE DE NIKKI
CCMP
Vu, Bon à Lancer

| | | | |
|---|---|---|---|
| à affecter à la mission | | - 11 Techniciens Supérieurs en génie civil (Bac+3) avec 5ans d'expériences générales et 05 expériences similaires: **(2 points** par Ingénieur proposé)<br>- 06 Socio-Environnementalistes avec 5ans d'expériences générales et 05 expériences similaires: **(2 points** par Socio-Environnementaliste proposé) | légalisées des diplômes.<br>- Preuves des expériences du personnel fourni |
| TOTAL | [100] | | |

La note minimale requise pour être présélectionné est de **70 (Soixante – Dix)** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à **cinq (05)** et supérieur à **huit (08).**

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques (expériences spécifiques) sera privilégié.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; E-mail : *prmp.nikki@mairie.bj* et prendre connaissance des documents de présélection au **secrétariat permanent des marchés publics : bureau situé au Rez- de chaussée du bâtiment principal de l'hôtel de ville de Nikki, dans l'aile gauche** tél : **01 95 62 46 62/ 01 97 60 95 09** , à compter du .....28/08/2025....., tous les jours ouvrables de **08heures à 12heures 30 mn** dans la matinée et de **14 heures à 17heures 30 mn** dans la soirée.

   Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....28/08..... **2025**. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **situé au Rez- de chaussée du bâtiment principal de l'hôtel de ville de Nikki, dans l'aile gauche** tél : **01 95 62 46 62/ 01 97 60 95 09.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

DU BORGOU
COMMUNE DE NIKKI
CCMP
Vu, Bon à Lancer

Ce retrait est matérialisé par une fiche de retrait de dossier établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics : bureau situé au Rez- de chaussée du bâtiment principal de l'hôtel de ville de Nikki, dans l'aile gauche** tél : **01 95 62 46 62/ 01 97 60 95 09** au plus tard le, ..... 09/09/..... **2025** à **10 heures 00 mn. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

   Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents,

   à l'adresse ci-après : ***salle de délibération de la mairie de Nikki située au 2ème étage du bâtiment principal de l'hôtel de ville*** le, ..... 09/09/..... **2025** à **10heures 30 mn.**

10. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique/ du premier responsable de la mairie de Nikki doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

    En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure

DEPARTEMENT DU BORGOU
COMMUNE DE NIKKI
CCMP
Vu, Bon à Lancer

déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Fait à Nikki le, 22/08/2025

La Personne Responsable des Marchés

Publics de la Mairie de Nikki ,

RB-MDGL-DEPARTEMENT DU BORGOU
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
La PRMP
COMMUNE DE NIKKI

**Alfred K. HOUESSOUVO**

DEPARTEMENT DU BORGOU
COMMUNE DE NIKKI
CCMP
Vu, Bon à Lancer